## N° 2010-193

## VILLE DE BRIANÇON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Le mercredi 19 mai 2010 à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de M. Gérard FROMM, Maire.

CONVOCATION			
Date	12/05/2010		
Affichage	12/05/2010		

Etaient Présents: DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL				
En Exercice	Présents	Procurations et Absents		
33	27	6		

## Etaient Représentés:

POYAU Aurélie pouvoir à FROMM Gérard CIRIO Raymond pouvoir à MARCHELLO Marie GUIGLI Catherine pouvoir à PEYTHIEU Eric CODURI Laetitia pouvoir à DJEFFAL Mohamed BRUNET Pascale pouvoir à NICOLOSO Alain ESCALLIER Karine pouvoir à SIMOND Stéphane

THEME: DIVERS 1

OBJET: DENOMINATION DU CARREFOUR DU CHABERTON

(FORT DES NUAGES)

Absents-Excusés: POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, GUIGLI Catherine, CODURI Laetitia, BRUNET Pascale,

**ESCALLIER Karine** 

Secrétaire de Séance: DJEFFAL Mohamed



Rapporteur: Jacques JALADE

Le carrefour situé dans la zone artisanale sud à la jonction des trois voies : de la RD 36 B - Avenue De Lattre de Tassigny – de la Route Communale des Maisons Blanches et la RD 136 A Rue des Fontainiers n'a jamais été officiellement dénommé.

La ville de Briançon souhaite lui attribuer le nom de « Carrefour du Chaberton - Fort des Nuages ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver la nouvelle dénomination de ce carrefour.
- D'autoriser son inscription au Code Rivoli.
- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition et à l'installation des plaques de rues sur ce carrefour.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR: 28 CONTRE: 0

ABSTENTION: 5 (ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, ESCALLIER Karine,

SEZANNE Philippe)
NE VOTE PAS: 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

TRANSMIS LE 2 1 MAI 2010 PUBLIÉ LE 2 1 MAI 2010 NOTIFIÉ LE



			o	5
				-